

Note synthétique
COMPTE ADMINISTRATIF 2022

(art. L 2313-1 du CGCT : les budgets de la commune restent déposés à la mairie à la disposition du public...
dans les quinze jours qui suivent leur adoption...)

La présente note mentionne brièvement les résultats de l'exécution du budget de l'exercice 2022.

Recettes de fonctionnement : total 781 154 €

Les recettes de fonctionnement sont celles extraites du patrimoine ou de l'ensemble des taxes et dotations perçues. Les recettes réalisées sont notamment :

- Des ventes et prestations tirées du patrimoine pour 8 908 €

Principalement tirées des concessions de cimetière, des participations à l'emploi du fitness ou du repas du 3^{ème} âge, les insertions d'encarts publicitaires liés au bulletin municipal, des droits d'occupation du domaine public (des droits de pêche, présence de réseau électrique...).

- Des impôts et taxes perçues pour 491 219 €

Principalement occasionnées par les taxes habitation et foncière (277 056 €) et l'attribution compensatrice de la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie (173 478 €). La commune a bénéficié également de la dotation péréquation des ressources communes et intercommunales ainsi que la redevance des mines et autres taxes (40 685 €)

- Des dotations et subventions reçues pour 194 787 €

Concernent notamment, l'ensemble des dotations de l'État (Dotations forfaitaire (52 803 €), Dotation de Solidarité Rurale DSR (18 008 €), Dotation Nationale de Péréquation DNP (14 590 €) et le FCTVA (11 720 €) ainsi que la compensation pour perte de taxe additionnelle pour 72 681 €, l'attribution du fonds départemental de péréquation de la TP (3 329 €) et la compensation au titre des exonérations des taxes foncières (1 523 €).

- Des autres produits et produits exceptionnels perçus pour 85 028 €

Concernent principalement, les revenus du patrimoine des locations de logements, des commerces, des gites et l'emplacement de l'antenne relais.

Sur un montant prévisionnel total de 933 023,60 €, les recettes de fonctionnement ont été réalisées pour 781 154,01 soit 84% de ces prévisions budgétaires.

Dépenses de fonctionnement : total 699 184 €

Les dépenses de fonctionnement sont celles permettant le fonctionnement de l'administration et de l'entretien du patrimoine de la commune. Les dépenses réalisées sont notamment :

Des charges à caractère général pour 268 275 € et comprenant :

- les charges de fonctionnement de l'administration, avec notamment :

- les charges courantes sur les fluides, les fournitures en tous genres, les prestations de services informatique ou copieurs, l'entretien des matériels, assurance, taxe foncière, documentation et mesures d'archivage, télécoms, cotisation à des organismes et autres frais divers.

- les charges de fonctionnement sur le patrimoine et autres évènements :

L'entretien des espaces verts, l'entretien des bâtiments et autres bâtiments publics, l'entretien de la voirie, les fêtes et cérémonies.

Des charges de personnel pour 135 042 € et comprenant :

- les charges liées aux salaires et charges sociales des 3 agents communaux, les vacances de cours de sport et également par le recrutement temporaire d'un jeune sur une durée de 6 mois.

Des indemnités des élus et versement de participations à des organismes pour 259 485 € et comprenant notamment :

- Les indemnités versées au maire et aux 3 adjoints pour 30 963 €,
- la contribution au service d'incendie pour 12 968 €, au syndicat intercommunal pour le regroupement pédagogique (SIRP) pour 213 878 € et SMEP PNR pour 375 €

Des charges financières pour 15 032 €

- représentent les charges des intérêts de la dette

Des charges exceptionnelles

- pas de charges exceptionnelles

Sur un montant prévisionnel total de 933 023,60 €, les dépenses de fonctionnement ont été réalisées pour 699 184,28 € soit 75% de ces prévisions budgétaires.

Dépenses d'investissement : total 525 377 €

Les dépenses d'investissement sont celles qui vont enrichir le patrimoine de la commune. Les dépenses réalisées sont notamment :

Des opérations patrimoniales pour 8 400 €

Des dotations fonds divers et réserves à reverser pour 77 524 €

- des dépenses liées au remboursement de la taxe d'aménagement

Le remboursement de la dette pour 44 788 €

- des dépenses liées au remboursement du capital de la dette

Des immobilisations incorporelles pour 420 €

- des dépenses liées aux frais de concession et droits similaires

Des subventions d'équipements versées pour 19 909 €

- des dépenses liées aux travaux d'enfouissement des réseaux par le SDESM - place des Lilas

Des achats de matériels et travaux pour 132 642 €

- concernent principalement :

- l'acquisition d'une parcelle de terrain pour 15 000 € (Bois à côté du cimetière communal)
- des travaux dans les bâtiments pour 20 852 € notamment le remplacement des volets des gîtes
- des installations techniques pour 4 806 € notamment la création d'une clôture avec portail sur un terrain communal
- des installations de voirie pour 39 600 € notamment l'aménagement des trottoirs place des Acacias
- des installations de réseaux d'électrification, autres réseaux et matériel de voirie pour 14 846 € qui concernent les travaux d'éclairage public Place des Acacias et l'achat d'une débroussailleuse ainsi que le solde des travaux pour l'enfouissement de réseaux Place des Lilas
- des installations générales et aménagements divers pour 29 160 € concernent l'approfondissement de l'étang.
- des achats de bureau et mobilier pour 8 378 € notamment l'achat de vestiaires et de chaises pour la salle des fêtes et l'achat de matériel informatique.

Des travaux en cours pour 241 693 €

- les travaux concernent la restauration de la toiture de l'Eglise.

Sur un montant prévisionnel total de 995 420,03 €, les dépenses d'investissement ont été réalisées pour 525 376,50 € soit 53% de ces prévisions budgétaires.

Recettes d'investissement : 456 056 €

Les recettes d'investissement sont celles venant notamment de financements extérieurs. Les recettes réalisées sont notamment :

Des dotations fonds divers et réserves pour 164 343 €

- recettes liées principalement à :
 - le FCTVA : 33 762 €
 - La taxe d'aménagement sur les constructions : 7 612 €
 - L'excédent de fonctionnement capitalisé : 122 968 €

Des subventions d'investissement pour 128 795 €

- subvention Région IDF : Restauration de la toiture de l'Eglise : 73 144 €
- subvention Département SetM : Restauration de la toiture de l'Eglise : 32 000 €
- subvention Etat (DETR) : Remplacement des volets des gîtes 7 807 €
- autres subventions : Enfouissement de réseaux EP rue de Crécy : 15 844 €

Le recours à l'emprunt pour 150 000 €

- réalisation d'un emprunt de 150 000 € au taux d'intérêt de 0,69 %

Sur un montant prévisionnel total de 995 420,03 €, les recettes d'investissement ont été réalisées à 456 056,44 € soit 46% de ces prévisions budgétaires.

BILAN :

Dépenses de fonctionnement réalisées 2022	699 184,28	1
Recettes de fonctionnement réalisées 2022	781 154,01	2
Intégration résultat CCAS (Dissous par délibération 2021/41)	2 587,60	3
Excédent de fonctionnement reporté (N-1)	360 000,00	4
Résultat de la section de fonctionnement 2022 : excédent $4 = 2 + 3 + 4 - 1$	444 557,33	5

Dépenses d'investissement réalisées 2022	525 376,50	6
Recettes d'investissement réalisées 2022	456 056,44	7
Excédent d'investissement reporté (N-1)	438 955,75	8
Résultat de la section d'investissement 2022 : excédent $9 = 7 + 8 - 6$	369 635,69	9
Excédent global toutes sections $10 = 5 + 9$	814 193,02	10

Restes à réaliser :

- dépenses : 167 630,36 €
- recettes : 59 030,95 €

Commentaires :

L'année 2022 a permis de continuer à entretenir et à investir dans divers travaux tout en présentant une demande de subvention au titre du contrat rural (Région IDF et Département SetM) sur un plan d'investissement en 4 projets.